

**école nationale supérieure
d'architecture de Nancy
demande de transfert – rentrée 2018– 2019**



ARCHITECTURE NANCY

*à déposer avant le 28 mai 2018 au service de la pédagogie
de votre école*

*Joindre à votre demande une lettre de motivation, les relevés des notes du cursus, un dossier de travaux,
ainsi que le programme des études suivies en cas de transfert en cours de cycle.
Pour un accès en 2ème cycle, préciser le domaine d'études choisi et joindre un certificat de réussite à un
examen de langue vivante étrangère correspondant au niveau B1 du CECR.*

école d'architecture d'origine :

nom :
prénom :
né(e) le : à nationalité :
adresse :
.....
téléphone : mél :
numéro INE si vous en disposez (indiqué sur le relevé de notes du baccalauréat) :

positionnement dans le cursus en 2017-2018 : cycle : année :

cycle conduisant au diplôme d'études en architecture
date d'obtention : ou date prévue :
nombre d'unités d'enseignements restant à obtenir pour terminer le cycle : sur un total de : unités
nombre de crédits ECTS obtenus dans le cycle : restant à obtenir cette année :

cycle conduisant au diplôme d'état d'architecte
date d'obtention prévue :
nombre de semestres complets validés dans le cycle : sur un total de 4 semestres
nombre de crédits ECTS restant à obtenir dans le cycle : sur un total de 120 crédits

fait à le *signature de l'étudiant*

partie réservée à l'administration des écoles

avis du directeur de l'école d'origine
favorable défavorable

avis du directeur de l'école de Nancy
favorable défavorable

sous réserve

à le
signature

à le
signature

Le deuxième cycle des études d'architecture

Contribuer à la diversification des pratiques professionnelles des architectes

Le cycle Master poursuit, approfondit et spécialise les connaissances acquises durant le cycle licence. Il participe à la constitution de la discipline architecturale et forme aux différents métiers dans lesquels cette discipline s'exercera. Il a, à la fois, un caractère universitaire et professionnalisant. Les savoirs et savoir-faire acquis permettent aux étudiants d'orienter leurs connaissances et leurs compétences.

Après un premier semestre commun de consolidation des connaissances, le Master se poursuit sous la forme de parcours différenciés. Chaque parcours est organisé sur un thème privilégiant un aspect disciplinaire particulier et autour d'une équipe pédagogique.

Quatre parcours sont proposés par l'école de Nancy.

- Le domaine **Architecture Ville Territoire** propose de travailler aux problématiques territoriales contemporaines dans une perspective de recherche et de projet. Les questions architecturales y sont posées à partir d'une réflexion articulant différentes échelles et horizons spatiaux et temporels. Ce domaine d'étude a pour objectif d'enrichir les compétences des étudiants en termes à la fois théoriques et pratiques. Il s'appuie sur un parcours pédagogique dont les bases ont été posées en cycle licence à travers un ensemble d'enseignements fondamentaux permettant d'acquérir une culture urbaine et territoriale et des compétences de projet. Différents contextes sont explorés allant de la métropole aux bourgs ruraux. Les compétences de projet sont cultivées à partir d'une approche multiscalair systématique répondant aux enjeux territoriaux contemporains. Un ensemble d'enseignements sont y proposés : cours, séminaires, ateliers de projet, initiation à la recherche, suivi de mémoire permettant aux étudiants d'orienter, voire de spécialiser leur parcours de master en architecture. Les étudiants sont confrontés à différents terrains concrets que ce soit dans les « Ateliers hors les murs » avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux ou avec d'autres acteurs institutionnels territoriaux. Les recherches menées dans les laboratoires de l'école ainsi que les collaborations engagées avec d'autres organismes de recherche et d'enseignement supérieur de l'Université de Lorraine (Ensaia, PSDR, ...) permettent de consolider les compétences de projet en articulant différentes disciplines.

- Le domaine **Architecture Ingénierie Environnement** s'intéresse au rapport que l'architecture entretient aujourd'hui avec la technique : comment les innovations actuelles (constructives, numériques, environnementales) prennent-elles place dans la conception architecturale et urbaine ? En cycle Master, le domaine AIE, développe une méthodologie de projet et une culture constructive, au travers d'analyses et d'expérimentations centrées sur l'innovation, en prenant appui sur des connaissances historiques et contemporaines. Ces procédures se déclinent au sein du projet et du mémoire à diverses échelles (le milieu, l'édification, le prototypage) et intègrent plusieurs niveaux de complexités. L'équipe de ce domaine d'étude vise à créer une synergie entre les différents acteurs de l'architecture, l'ingénierie et l'environnement (institutionnels, industriels, académiques, scientifiques) au travers de collaborations et d'échanges sur la base d'expérimentations constructives et spatiales (chantiers-démonstrateurs, recherches appliquées) au service de l'enseignement et de la recherche.

- Le domaine **Architecture Histoire Patrimoine** est fondé sur des études historiques, architecturales et patrimoniales. Il a pour objectif de renforcer les compétences des étudiants en matière de savoirs, d'outils et de recherches afin de préparer au mémoire et au projet pour le diplôme d'Etat d'architecte, de même qu'à la recherche en troisième cycle en bénéficiant de liens étroits avec des laboratoires de recherche, en particulier le LHAC. Il comprend des ateliers et des enseignements sous forme de cours et de séminaires, qui sont en partie communs aux deux semestres du master. Il propose également des intensifs de terrain, des ateliers internationaux en partenariat avec d'autres institutions. L'accent est mis sur les techniques argumentaires, rédactionnelles et de communication orale d'une part, sur les relevés détaillés et les analyses pathologiques du bâti ancien de l'autre. Les orientations proposées par l'offre pédagogique visent à la réflexion critique sur l'architecture et le patrimoine pour nourrir la recherche et la création contemporaine en architecture.

- Face aux mutations accélérées que vivent aujourd'hui les sociétés humaines, les architectes se doivent d'accompagner leur pratique d'analyses critiques et prospectives, pour donner sens à ce besoin fondamental qui fonde leur discipline, celui d'abriter. Lorsque les architectes adossent leur pratique du projet à une culture élargie, et mobilisent ainsi des connaissances issues de domaines aussi différents que les sciences humaines, les arts et les techniques, ils peuvent exercer en conscience, dans une démarche engagée permettant de construire les futures conditions de l'habiter. Les enseignements du domaine **Architecture, Théorie et Critique** visent à offrir aux étudiants les ressources nécessaires au développement de leurs réflexions et de leurs pratiques de projet, à travers l'accès à un corpus de référence large, à la fois propre aux fondements théoriques et critiques de l'architecture et ouvert aux disciplines qui lui sont traditionnellement liées. Ces enseignements contribuent ensemble, dans leur diversité, à ce que les étudiants acquièrent les moyens conceptuels et méthodologiques nécessaires à l'explicitation de leurs positions et à la motivation de leurs choix. Cette diversité d'enseignements prend appui sur les activités de recherche menées par le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine.

A l'intérieur d'un même parcours, des options peuvent être offertes (orientation «recherche» ou orientation «pratique appliquée»). Des modules d'enseignements peuvent être partagés entre plusieurs parcours.

L'école est très attachée à ce que l'organisation pédagogique permette à chaque étudiant de se construire un parcours personnalisé, conduit selon ses aspirations et les compétences qu'il souhaite développer. Chaque étudiant est amené à exprimer et formaliser sa motivation pour le parcours qu'il souhaite suivre depuis son entrée en cycle master jusqu'à la soutenance du PFE. Ce choix de parcours n'est cependant pas figé et des changements de parcours sont possibles.

Un enseignement supérieur se doit de préserver un temps « personnel » conséquent afin de permettre aux étudiants d'enrichir leur culture dans toute la diversité du terme et d'approfondir véritablement une ou deux problématiques. C'est pourquoi le temps de travail encadré est moins important et laisse plus de part au travail personnel étudiant.